

(1)

(N° 57.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 10 MAI 1880.

Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi accordant une pension à la veuve Théodore Piedbœuf, née Rasquinet.

(Voir les Nos 125 et 159, session 1879-1880, de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. BISCHOFFSHEIM, Président, le Baron BETHUNE, TERCELIN
et WILLEMS, Rapporteur.

MESSIEURS,

La Commission, adoptant les considérations de l'Exposé des motifs et le rapport de la Section centrale de la Chambre des Représentants, propose au Sénat l'adoption du Projet de Loi qui accorde une pension à la veuve de l'honorable M. Piedbœuf.

Le Rapporteur,
EDM. WILLEMS.

Le Vice-Président,
J.-R. BISCHOFFSHEIM.